

PAR COURRIEL

Québec, le 22 février 2018

Madame Julie Gravel  
ArcelorMittal Exploitation Minière Canada  
1010, de Sérigny, bureau 200  
Longueuil (Québec) J4K 5G7

**Objet :Projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de  
sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont – Questions  
complémentaires du 22 février 2018 (n<sup>os</sup> 1 à 3)**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet  
mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire  
obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la  
commission souhaite recevoir les réponses d'ici le **24 février** compte tenu de  
l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous  
prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Original signé**

Maxandre Guay Lachance  
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

## ARCELORMITTAL

Dans sa réponse à la question 1 du DQ14 de la commission d'enquête, le MDDELCC a répondu notamment que :

« Dans un premier temps, le Ministère cherche à avoir la confirmation que la variation de débit anticipée, de l'ordre de -23% en mars, se situe bien dans la rivière aux Pékans et non dans le ruisseau Webb. Nous jugeons que cet aspect est ambigu puisque dans le document DA4, ce point est identifié comme la confluence entre la rivière aux Pékans et le ruisseau Webb. Lorsque nous aurons cette information, nous serons alors plus en mesure de juger de l'acceptabilité de l'impact et, par le fait même, de statuer s'il serait nécessaire de demander des mesures d'atténuation supplémentaires ou d'imposer des conditions de réalisation à l'initiateur » (DQ14.1, p. 3).

La commission souhaite obtenir vos commentaires sur ce questionnement du Ministère concernant les points suivants :

1. Veuillez confirmer que la diminution projetée de débit dans la rivière aux Pékans à la confluence avec le ruisseau Webb serait en moyenne de -22,87 % en mars (DA4, p. 4) ;
2. En considérant le débit du futur effluent HS-2 dans le lac Webb, quelle serait la diminution de débit en mars au même endroit, c'est-à-dire dans la rivière aux Pékans à la confluence avec le ruisseau Webb ?
3. Si le MDDELCC ne permet pas le prélèvement supplémentaire prévu de 1,03 m<sup>3</sup>/s en mars dans le bassin Hesse centre pour la production additionnelle de fer, mais un prélèvement significativement plus petit, quelles sont les solutions de rechange envisageables par ArcelorMittal ou quelles conséquences cela peut-il entraîner sur la production de concentré ?